

Préface de RENE FRYDMAN, Chef de service de Gynécologie-Obstétrique, Hôpital Antoine Bécclère, Paris

L'assistance médicale à la procréation avec tiers donneur : remise en cause de l'anonymat ?

J-M KUNSTMANN, médecin CECOS - Hôpital Cochin Paris (France)

Procréation Médicalement Assistée en France : de l'anonymat absolu à une traçabilité possible,

B. FEUILLET-LIGER, professeur, Faculté de droit de Rennes, membre de l'Institut Universitaire de France

L'anonymat des dons en AMP : un point de vue de psychanalyste. L'anonymat évite la vérité psychique du don ;

GENEVIEVE DELAISI DE PARSEVAL, Psychanalyste, Paris

L'anonymat en questions : DOMINIQUE MEHL, Directrice de recherche en sociologie au CNRS

Du secret des origines à l'anonymat des procréateurs

CLAUDE SUREAU, professeur honoraire de gynécologie-obstétrique, Membre du CCNE

L'identification possible des donneurs de gamètes en République Fédérale d'Allemagne : un principe controversé aux effets dérangeants ; FRANCOISE FURKEL, professeur, Université la Sarre (Allemagne)

L'anonymat et la procréation médicalement assistée en droit belge. Des pratiques à la loi du 6 juillet 2007

GENEVIEVE SCHAMPS, professeur, M-N DERESE, Université catholique de Louvain (Belgique)

Procréation Médicalement Assistée et Anonymat : le droit brésilien face aux nouvelles formes de parentalité ; M-CDIA CRESPO-BRAUNER, professeur, Universidade de Caxas do sul, (Brésil)

L'anonymat dans la Procréation Médicalement Assistée en Espagne : un principe légal controversé

VERONICA SAN JULIAN, professeur de droit, Université de Navarre (Espagne)

De l'anonymat assuré à l'anonymat affaibli : la révolution du droit anglais en matière de Procréation Médicalement Assistée ; THERESE CALLUS, professeur, Université de Reading (Grande Bretagne)

Les Procréations Médicalement Assistées et l'Anonymat selon le droit Hellénique.....

PENELOPE AGALLOPOULOU, professeur de Droit civil, Université du Pirée (Grèce)

Anonymat dans les procédures de Procréation Médicalement Assistée. Egalité des sexes et vision pronatale dans la réglementation hongroise ; JUDIT SANDOR, professeur, Université d'Europe Centrale (Hongrie).

L'Anonymat dans la Procréation Médicalement Assistée en Italie : une question marginale

STEPHANE BAUZON, professeur de Droit et Bioéthique, Université de Naples 2 (Italie)

L'anonymat au Japon ; RYUICHI IDA, professeur School of government, Université de Kyoto (Japon)

Anonymat du donneur de gamètes selon le droit néerlandais

JG SIJMONS, professeur de droit de la santé, Université Utrecht, Institut Molengraaff (Pays-Bas)

Anonymat du donneur au Portugal

GUILHERME DE OLIVEIRA, professeur et Rafael REIS, Université de Coimbra (Portugal)

La Procréation Médicalement Assistée en droit suisse : vérité sur la conception et l'identité du donneur de gamètes ; DOMINIQUE MANAI, professeur à la Faculté de Droit, Université de Genève (Suisse)

PMA et levée de l'anonymat : la Suède entre une tradition de transparence et un statut novateur de l'enfant ; K. ORFALI, Associate Clinical Professor of Bioethics in Pediatrics, Columbia University, New-York

L'ancrage religieux de la législation tunisienne relative à la procréation médicalement assistée : l'interdiction du don ; AMEL AOUIJ-MRAD, professeur à la Faculté de Droit de Tunis (Tunisie)

Procréation Médicalement Assistée et Anonymat aux USA : la loi du marché

KRISTINA ORFALI, Associate Clinical Professor of Bioethics in Pediatrics, Columbia University, New-York

Synthèse : Procréation Médicale Assistée et Anonymat : au delà des divergences.....

Brigitte FEUILLET, professeur à la Faculté de Droit de Rennes, membre de l'Institut Universitaire de France.